



Les équipements que personne n'a inventoriés

Une DSI interrogée sur son parc cuivre répond en général par le nombre de lignes téléphoniques et d'accès ADSL. La réponse est presque toujours incomplète.

Le réseau cuivre ne transporte pas que de la voix et de la donnée. Il alimente des équipements installés parfois vingt ans plus tôt, dont personne n'a la charge, et dont la coupure produit des conséquences immédiates.

Ce qui dépend d'une ligne analogique

La liste est plus longue qu'on ne l'imagine. Les services de l'État et l'Arcep recensent notamment :

- Les lignes de sécurité des ascenseurs
- Les alarmes et systèmes de télésurveillance, domestiques et professionnels
- Les terminaux de paiement électronique
- Les dispositifs de téléassistance
- Les fax et certaines imprimantes
- Les automates de parking
- Les alarmes des services des eaux et de télérelève
- Les lignes d'alerte des services d'incendie et de secours
- Les contrôles d'accès
- Les liaisons intersites reposant sur le cuivre

S'y ajoutent les accès RNIS — lignes T0 et T2 — qui raccordent les autocommutateurs analogiques, ainsi que les accès SDSL et VDSL.

Pourquoi ces équipements échappent à l'inventaire

Trois raisons se conjuguent.

Ils ne relèvent pas de la DSI. Un ascenseur dépend de l'ascensoriste, une alarme du prestataire de sécurité, un terminal de paiement de la banque. Chacun a son contrat, son interlocuteur, ses délais. La ligne téléphonique qui les relie apparaît parfois sur la facture télécom, parfois non.

Ils fonctionnent. Un équipement qui n'a jamais failli ne remonte dans aucun tableau de bord. Son existence même s'oublie.

Enfin, la facture télécom ne dit pas l'usage. Une ligne analogique se présente comme une ligne analogique. Rien n'indique qu'elle porte le signal d'alerte d'une cabine d'ascenseur.

À la fermeture technique, ces lignes cessent de fonctionner. Aucun rappel individuel n'est adressé. Un ascenseur dont la ligne de sécurité est coupée devient non conforme.

Le point de rupture

Les délais se cumulent

C'est le point que les plannings de migration sous-estiment.

La bascule d'une ligne voix vers une solution IP suit le calendrier de l'opérateur télécom. La migration d'un ascenseur suit celui de l'ascensoriste. Ces deux calendriers ne se parlent pas.

Le portage des numéros ajoute sa propre contrainte : le relevé d'identité opérateur de chaque ligne doit être obtenu, puis le portage instruit. La phase est régulièrement sous-estimée, et les délais s'allongent en période de forte demande — c'est-à-dire à l'approche des échéances de lot.

Les solutions existent

La Fédération française des télécoms a publié un livre blanc, élaboré avec les fédérations sectorielles, présentant les recommandations de transition vers la technologie IP pour les usages spéciaux.

Sur les terminaux de paiement, l'Arcep rappelle que tous les matériels installés en France depuis le 1^{er} janvier 2016 intègrent obligatoirement la fonction IP. Le problème se concentre donc sur les parcs anciens.

Pour les équipements que l'on souhaite conserver, l'adaptateur téléphonique analogique permet de maintenir un matériel existant sur un réseau IP. C'est une solution de transition, non une cible.

Un point de vigilance rarement abordé : la continuité électrique. Une ligne cuivre analogique restait alimentée par le réseau lors d'une coupure de courant. Une box fibre, non. Un équipement de sécurité basculé sur IP requiert donc une alimentation de secours.

Par où commencer

L'Arcep désigne l'opérateur comme interlocuteur privilégié pour l'inventaire. C'est un point de départ, non une réponse complète : l'opérateur connaît les lignes, pas leur usage.

L'inventaire suppose de croiser trois sources : les factures télécom, les contrats de maintenance des équipements, et, lorsque le doute persiste, des tests d'appel ligne par ligne. Les lignes dormantes et les doublons se révèlent à cette occasion — leur résiliation génère une économie immédiate.

Commencez par les équipements non-voix. Ce sont eux qui portent le risque, et eux dont les délais de prestataire sont les plus longs.

Sources

- Arcep, *Que va changer la fermeture du réseau cuivre pour les professionnels ?*
- Services de l'État en Seine-et-Marne, communiqué du 14 avril 2026 relatif à la fermeture du réseau cuivre
- Fédération française des télécoms, livre blanc sur la transition des usages spéciaux vers la technologie IP
- Orange, *Passez à la fibre pour assurer la continuité de votre activité*

Cet article présente une méthode générale. Chaque installation appelle une évaluation propre. Les équipements de sécurité, notamment les lignes d'ascenseur et les dispositifs d'alerte, relèvent d'obligations réglementaires spécifiques à vérifier auprès des prestataires concernés.

Portée de cet article

Pour aller plus loin

- [Ascenseurs : la téléalarme obligatoire face à la fin du cuivre](#)

- [Alarmes et télésurveillance : ne pas perdre la transmission](#)
- [Téléassistance et appel-malade : protéger les personnes vulnérables](#)
- [Terminaux de paiement, télérelève, portails : le petit résiduel qui bloque](#)

Article révisé le 26 juillet 2026 par FinDuCuivre.info

[*https://finducuire.info/equipements-oublies-fermeture-cuivre/*](https://finducuire.info/equipements-oublies-fermeture-cuivre/)